



Élevage :

## Mieux maîtriser le risque

### parasitaire au pâturage



De nombreuses maladies parasitaires peuvent être contractées par les ruminants au pâturage.

Un parasitisme trop important provoque des pertes économiques : coût des traitements curatifs, diminution de la production,... pouvant aller jusqu'à la perte d'animaux. La question du parasitisme est au centre d'une bonne gestion du troupeau.

L'objectif n'est pas d'éradiquer les parasites mais de développer des systèmes où leur présence en petit nombre n'affecte pas la santé et les performances du troupeau.

#### Rappel réglementaire du Cahier des charges de l'agriculture biologique:

La lutte contre les maladies en agriculture biologique passe d'abord par la mise en place de **mesures de prévention**.

Lorsqu'en dépit des mesures préventives, un animal vient à être malade ou blessé, il est traité immédiatement, si nécessaire dans des conditions d'isolement et dans des locaux adaptés.

**Les produits phytothérapeutiques, les produits homéopathiques, les oligoéléments sont utilisés de préférence aux médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou aux antibiotiques, à condition qu'ils aient un effet thérapeutique réel sur l'animal et sur la maladie concernée.**

Si ces mesures se révèlent inefficaces pour combattre la maladie ou traiter la blessure, et si des soins sont indispensables pour épargner des souffrances ou une détresse à l'animal, il est possible sous la responsabilité d'un médecin vétérinaire de recourir à des médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou à des antibiotiques, à l'utilisation encadrée. Le délai d'attente minimal avant commercialisation dans le circuit biologique des animaux traités ou de leurs produits correspond alors à un doublement du délai d'attente légal ou, s'il n'en existe pas, à 48 heures.

*Ce document est une synthèse de l'information disponible sur le sujet dont notamment des interventions des vétérinaires du GIE Zone Verte. Il permet d'aborder un problème qui ne peut être résolu que par une appropriation de ces paramètres par l'éleveur lors de formations ou de conseils vétérinaires.*



## Petit rappel

### Les conditions de contamination

Les conditions de contamination des animaux et de développement des parasites sont très différentes selon que le parasite a un cycle biologique homoxène (un seul hôte) ou hétéroxène (plusieurs hôtes successifs nécessaires au développement larvaire ou à la reproduction sexuée)

Les **diverses espèces de ruminants n'ont pas la même sensibilité au parasitisme**, et souvent ne sont pas contaminées par les mêmes espèces de parasites.

### Les diverses sensibilités, suivant les espèces



### Les périodes à risque

|                   |                              | Avril | Mai   | Jun   | Juil. | Août | Sept. | Oct.  | Nov. | Retour en bâtiment |
|-------------------|------------------------------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|------|--------------------|
| Brebis et chèvres | Strongles gastro-intestinaux |       |       | ————— |       |      |       | ————— |      |                    |
|                   | Gde douve + paramphistome    |       | ————— |       |       |      | ————— |       |      |                    |
|                   | Petite douve                 |       |       | ————— |       |      |       |       |      |                    |
|                   | Strongles pulmonaires        |       |       | ————— |       |      |       |       |      |                    |
|                   | Ténia des jeunes             |       | ————— |       |       |      |       | ————— |      |                    |
| Vaches            | Strongles gastro-intestinaux |       | ————— |       |       |      | ————— |       |      |                    |
|                   | Gde douve + paramphistome    |       |       |       |       |      | ————— |       |      |                    |
|                   | Petite douve                 |       |       | ————— |       |      |       |       |      |                    |

D'après la Fiche n°1 : détecter les parasites internes des ruminants, Civam



(photo CIVAM Haut Bocage)

### Conduite du Pâturage

Une conduite des pâturages destinée à prévenir les parasites internes exige **une planification à long terme**.

C est en **faisant varier des facteurs** comme la densité, les groupes d'animaux d'âges différents, le moment et l'intensité du pâturage que l'on peut arriver à prévenir les infections graves.



## Foire aux questions

### Pourquoi mettre en place un pâturage tournant ?

- La première stratégie de maîtrise consiste à **limiter le chargement à l'hectare** (Si on double l'effectif animal sur une surface donnée, on quadruple le niveau d'infestation)
- Ensuite des temps de « **repos** » des paddocks (sans pâturage) contribuent à assainir la prairie. En augmentant le nombre de paddocks, le temps de rotation est plus long ce qui diminue les risques parasitaires.

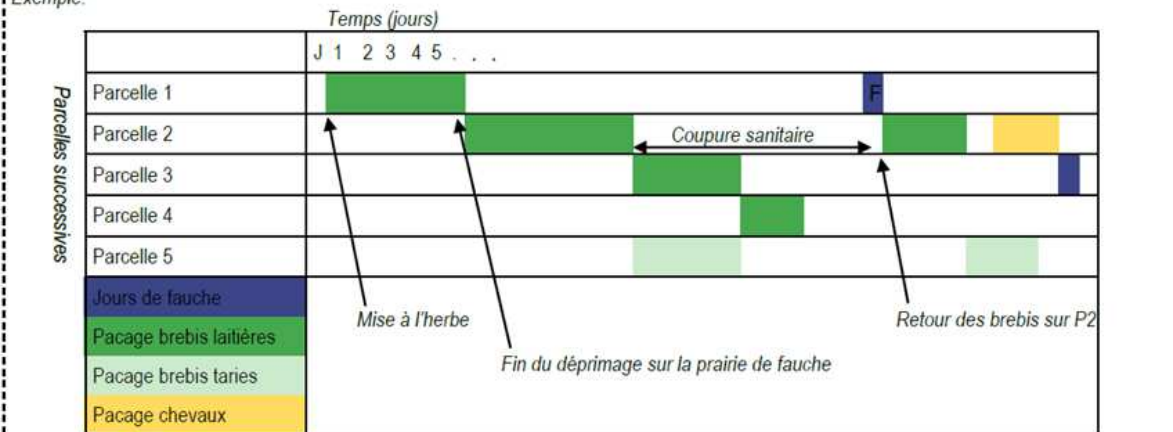
Les rotations de parcours doivent être réfléchies. Pour cela, un calendrier de pâturage permet de visualiser

#### Le calendrier de pâturage

##### Moins d'une minute par jour pour suivre la croissance de l'herbe.... et celle des parasites !

Ce calendrier vous sera utile non seulement pour suivre la pousse de l'herbe dans les parcelles, mais aussi pour voir les corrélations avec la pression parasitaire observée. Y seront consignés tous les usages (fauches, pacages, broyage), les différents lots d'animaux ayant successivement pacagé, la complémentation, la météo... Pour garder une mémoire précise on peut noter les sommes de température lors des dates clés (diffusées par les Bulletins Fourrages). Les situations à risque parasitaire élevé (ex: concomitance de lots d'animaux sains et sensibles, stationnement sur une parcelle...) seront immédiatement identifiées... et si possible évitées! C'est un outil autant pour le court terme que pour anticiper la gestion des années suivantes. *Disponible sur simple demande en format papier ou excel.*

Exemple:



D'après la Fiche n°2 : Gérer le parasitisme interne des ruminants, Civam 09.

### A quelle hauteur d'herbe dois-je faire pâturer mes animaux ?

Environ 80 % des parasites se tiennent dans les 5 premiers centimètres de la végétation, il faut donc sortir les animaux à **6 ou 7 cm afin de limiter les risques d'infestation.**

Les larves des parasites migrent en fonction des conditions climatiques et de la luminosité. Plus l'herbe est sèche et plus les larves se retrouvent à la base des plantes. Inversement, dans une herbe mouillée, les larves ont tendance à se diriger vers le haut des plantes. Ce même phénomène s'observe avec la lumière.

Quand la luminosité est faible (ciel couvert, lever et coucher de soleil), les parasites ont tendance à se diriger vers le haut des plantes. Ils fuient par contre une forte luminosité. **Il peut donc s'avérer intéressant de retarder le pâturage des zones humides à début juin.**

### Et les prairies humides ?

L'humidité (temps humide ou prairie humide) est favorable à **presque tous les parasites**. Seule la petite douve (*Dicrocoelium lanceatum*) a une préférence pour les prairies sèches.

En cas de présence de grande douve (*Fasciola hepatica*), ou de paramphistome (*Paramphistomum daubneyi*), les zones humides (marécages, alentours des abreuvoirs, traces de pieds où l'eau peut s'accumuler) devraient **être identifiées et évitées** par la pose de clôtures.





## Foire aux questions (suite)

### Les animaux ont-ils une sensibilité différente au parasitisme en fonction de leur Age ?

Les jeunes ont une plus grande sensibilité au parasitisme que les adultes, il est logique de leur réserver les prairies « saines », c'est à dire où les populations de parasites sont faibles (champ précédemment récolté pour le foin ou l'ensilage, nouvelle prairie, ...).

### L'alternance de pâture et de fauche a-t-elle une influence ?

L'alternance de pâturage avec de la fauche permet de rompre le cycle des parasites (exposée plus au soleil après la fauche,...), ce qui réduit le taux d'infestation d'une prairie par des parasites.



### Est-ce que j'ai intérêt à mettre en place un pâturage mixte?

#### C'est quoi l'effet « aspirateur » ?

Le pâturage mixte (équins-ovins, équins-bovins, bovins-caprins,...), alterné ou simultané, permet de baisser la pression parasitaire. Les formes infectantes d'un parasite ingéré par un hôte inadéquat ne s'installent pas et meurent, c'est l'effet aspirateur.

*Attention, la grande douve et la petite douve sont communes aux grands et aux petits ruminants. Dans ce cas préférer le pacage avec des équidés.*

### Comment faire pour assainir une parcelle ?

- le repos de la parcelle pendant un mois peut suffire en cas de léger problème. Un nettoyage complet peut nécessiter 3 ans de repos.

Les périodes de sécheresse et de gel peuvent réduire ce temps de repos.

- l'utilisation d'une culture nématoïde telle que la moutarde peut s'avérer efficace.

On peut également faire la parcelle dans une rotation de culture si celle-ci n'est pas une prairie permanente.

### Ai-je intérêt à passer la herse ?

Il n'est pas recommandé car il va disperser les larves et les œufs. Les animaux n'auront plus la possibilité de faire du pâturage sélectif, c'est-à-dire de contourner les bouses. Il est uniquement possible de faire du hersage en début de période sèche et si les animaux ne retournent pas sur la parcelle après une longue période.

### Le fumier contamine mes parcelles ?

Le fumier à épandre peut être un vecteur pour le parasitisme en effet il peut être rempli d'œufs et de parasites. Le compostage permet une élévation de température qui les détruira.

A 50°C, larves et œufs sont tués en moins d'une heure. Lors du retournement du tas, il faut s'assurer que la partie externe qui a le moins chauffé se retrouve au centre du tas.

En bâtiment il faut maintenir une litière propre et sèche.

### La gestion de l'abreuvement joue-t-il un rôle sur le parasitisme ?

Éviter l'abreuvement des animaux dans les étangs ou ruisseaux (à cause des lymnées qui s'y développent) qui sont l'hôte intermédiaire de la grande douve). Installer un abreuvoir sur un sol sec avec un système d'évacuation d'eau (ajouter du gravier si nécessaire), de préférence en bas d'une parcelle pour éviter le ruissellement de l'eau dans toute la parcelle.





## Mémento

- **Limiter le chargement à l'hectare**
- **Rotation du pâturage**  
Avec un délai d'assainissement de 6 – 8 semaines avant retour sur la pâture.
- **Éviter un pâturage ras**  
Ne pas faire pâturer en dessus de 6–7cm
- **Eviter le pâturage en période à risque**  
(rosée, pluie, aube, crépuscule, temps frais)
- **Retarder si possible la mise à l'herbe sur la prairie humide (à juin)**
- **Clôturer si possible les zones trop humides et faucher**
- **Mettre les jeunes sur des parcelles « saines »**
- **Alterner le plus possible pâture et fauche pour limiter les infestations**



### Référence bibliographiques :

- Ces données ont été recueillies lors de formations du GIE zone verte sur le parasitisme des ruminants.
- Fiche n°1, détecter les parasites internes des ruminants, CIVAM 09, 2014
- Fiche n°2, gérer le parasitisme interne des ruminants, CIVAM 09, 2014
- Les fiches Techniques du réseau GAB/FRAB, élevage fiche N°8, gérer le parasitisme interne des bovins au pâturage, agro Bretagne
- Les dossiers technique de l'OPABA, gestion du parasitisme interne en élevage bovin laitier biologique
- Journées Techniques « L'élevage ovin lait et viande en Agriculture Biologique » – 9 et 10 avril 2008, APPROCHE DU PARASITISME, Denis FRIC GABLIM,

### Pour en savoir plus :

- Le gab 65 organise **des formations toute l'année sur diverses thématiques** n'hésitez pas à le contacter [www.gab65.com](http://www.gab65.com) – [05 62 35 27 73](tel:0562352773)
- Groupes d'échanges du CIVAM Bio 09

Le GIE zone verte regroupe 12 vétérinaires homéopathes, avec ouverture sur d'autres techniques telles que l'ostéopathie, la phytothérapie, ou encore la géobiologie.

54 bis, route de Pupilin, 39 600 Arbois  
Tél : 03 84 66 13 17

[www.giezoneverte.com](http://www.giezoneverte.com)

### Fiche réalisée par :

GAB 65 – Groupement de l'Agriculture Biologique des Hautes Pyrénées  
Chemin de L'Alette – BP 449 – 65004 Tarbes Cedex  
05 62 35 27 73 – [gab65@free.fr](mailto:gab65@free.fr) – [www.gab65.com](http://www.gab65.com)  
Edition –décembre 2014

### Avec le soutien de:



